



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 75914

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire de lui faire connaître pour l'année 2009 les renseignements suivants concernant le fonctionnement de son cabinet : montant des frais de représentation, en distinguant les frais de restauration ; nombre et coût des frais de déplacements aériens en métropole, outre-mer et à l'étranger, en distinguant les règlements à l'ETEC et les locations d'avions privés.

Texte de la réponse

La nomination du ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire étant intervenue le 23 juin 2009, le budget des frais de représentation octroyé par le cabinet du Premier ministre était de 100 000 EUR, somme correspondant à la période comprise entre le 23 juin et le 31 décembre. 64 740,48 EUR ont été consommés, soit 64,74 % des crédits affectés et 35 259,52 EUR restitués en fin d'année. En ce qui concerne les frais de déplacement, le budget octroyé pour les six derniers mois de 2009 était de 86 000 EUR. Sur ce montant, 24 945,66 EUR n'ont pas été utilisés. Le ministre qui a effectué neuf déplacements aériens sur seize visites ministérielles a eu recours à des locations d'avions privés pour une somme s'élevant à 39 660,67 EUR.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75914

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Espace rural et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Espace rural et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3840

Réponse publiée le : 6 juillet 2010, page 7618